

**MISE À JOUR : AVRIL 2024**

DEAES DIPLOME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

TAUX DE RÉUSSITE À

L'EXAMEN 2023 : 87% : 13 admis et 2 validation partielle

TAUX DE REUSSITE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE A

L'EXAMEN 2023 : -

LE MÉTIER

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

PUBLIC VISÉ

- Personne en reconversion professionnelle
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Personne en reprise d'études
- Accord de principe contrat d'apprentissage
- Accord de principe contrat de professionnalisation

PRÉ-REQUIS

- Majeur(e) au moment de l'obtention du diplôme
- Aucun pré-requis de diplôme

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sur RDV avec la Direction ou un membre de l'équipe pédagogique
- Par voie de l'apprentissage (après admission) : trouver un Maître d'Apprentissage et signer le contrat dans un délai de 3 mois après la rentrée
- Par voie de l'apprentissage : trouver un Maître d'Apprentissage et signer le contrat dans un délai de 3 mois après la rentrée et avoir moins de 30 ans à la date de signature du contrat

DÉLAIS D'ACCÈS

- Réponse d'admissibilité immédiate à l'issue de l'entretien et au plus tard 48 H après acceptation du dossier par le financeur

DURÉE

- Formation en alternance : un parcours de 12 mois et un parcours de 18 mois
- Parcours partiel : en fonction des diplômes des candidats
- Formation en milieu professionnel : 840h - Formation théorique : 546h
- Formation AFGSU niveau 2 «Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence» : 21h

FINANCEMENT

- Contrat apprentissage, contrat de professionnalisation secteur privé : 7 589 €/ an (prise en charge par l'OPCO)
- Contrat apprentissage secteur public : 6 000 € /an (prise en charge par le CNFPT sous condition de recensement projet apprentissage par la structure)
- DEAES sans dispense : 10,5 euros de l'heure (frais de présentation: 50 euros)
- DEAES avec dispense ; 11 euros de l'heure frais de présentation: 50 euros)

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Accueil en internat (pension complète) *

Coût nuitée : 19,5 € - coût repas : 7 €

Accueil en ½ pension*

7 euros par repas

* Secteur privé : aide de l'OPCO non déduite soit 3 euros par repas et 6 euros par nuit (en apprentissage)

DÉBUT DE LA FORMATION

Rentrée prévisionnelle 2024 : A déterminer

LIEUX

- MFR-CFA du Blayais, 4 impasse du Merle, 33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSE
- Entreprise(s) d'alternance

CONTENU DE LA FORMATION

- BLOC 1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h)
- BLOC 2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h)
- BLOC 3 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 h)
- BLOC 4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)
- BLOC 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h)
- AFGSU niveau 2 (21h)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

ÉTABLIR des relations de proximité physique et psychique bienveillantes

ASSURER la sécurité et le confort des personnes

METTRE EN ŒUVRE de bonnes pratiques de portage et de mobilisation des personnes

METTRE EN ŒUVRE de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien de l'environnement physique des personnes

SE CONFRONTER aux situations de souffrance et répondre de façon adéquate aux situations d'urgence **COMMUNIQUER** de façon adaptée avec l'ensemble des acteurs

PROPOSER des supports de médiation adaptés aux désirs de la personne et à sa situation

ANIMER la vie quotidienne

FAIRE abstraction de ses propres références et s'adapter au mode de vie et aux souhaits de la personne aidée et/ou de sa famille

TRAVAILLER au sein d'une équipe pluri-professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social, d'un professionnel paramédical, ou de pédagogues

TRANSMETTRE ses observations et rendre compte de ses interventions

STRUCTURES PROFESSIONNELLES (FORMATION PRATIQUE)

- Accompagnement de la vie à domicile: au domicile de la personne, particulier employeur, appartement thérapeutiques, CHRS, foyers logements, MAPA, MARPA, SAAD, SAVS, SAMSAH, SSIAD
- Accompagnement de la vie en structure collective : EHPAD, USLD, MARPA, MAS, FAM, Foyers de vie, MECS, IME, IEM, ITEP ,CHRS, maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour
- Accompagnement en inclusion: Structure d'accueil de la petite enfance, établissement d'enseignements et de formation, lieux d'activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle....

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Les titulaires du DEAES peuvent ensuite évoluer en devenant aide-soignant, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur spécialisé, assistant de soin en gérontologie, animateur en gérontologie ...

Exemples code ROME, fiche métier : J1501 : Soins d'hygiène, de confort du patient, K1301 : Accompagnement médicosocial, K1302 : Assistance auprès d'adultes, K1303 : Assistance auprès d'enfants

LES + DE LA MFR DU BLAYAIS

Accompagnement pédagogique :

- Livret d'accompagnement individualisé de l'apprenant, suivi et accompagnement individualisé, examens blancs pour se préparer aux épreuves, aux stages

Apprentissage :

- Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation avec un minimum restant de 25% de formation au CFA. Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La MFR est dotée des équipements suivants :

- Salles de cours équipées de tableau blanc interactif, vidéoprojecteur interactif
- Salles informatiques équipées
- Classes mobiles
- Plateau technique pour les travaux pratiques : maison pédagogique, cuisine pédagogique
- Chaque séquence pédagogique s'appuie sur des cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, semaine thématique, des visites pédagogiques, interventions. Les entreprises supports de formation sont visitées par le formateur qui accompagne l'apprenant. La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque apprenant. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation.

ÉVALUATION

L'évaluation des compétences acquises par les candidats est effectuée tout au long de leur parcours de formation. En accord avec le référentiel de certification qui décrit les critères d'évaluation des compétences et permet d'en mesurer la maîtrise tout au long de la formation, les épreuves de certification sont organisées comme suit :

- **Bloc 1** « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » :

1) Epreuve écrite sous forme d'étude de cas pratique (coefficient 2), organisée par les DREETS au sein de l'établissement de formation - durée de l'épreuve : 2 heures

2) Présentation d'un dossier de pratique professionnelle évalué par l'établissement de formation. Il s'agit d'une soutenance orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation de 30 minutes (au maximum 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs) sur la base d'un document écrit de 5 à 8 pages

- **Bloc 2** « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 minutes de préparation et d'un exposé oral comprenant 15 minutes de présentation de sa démarche et 15 minutes d'échanges avec les examinateurs

- **Bloc 3** « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 minutes sur la base d'un document écrit de 3 pages support à l'exposé, et élaboré individuellement.

- **Bloc 4** « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat. en lien avec le projet de la personne. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 minutes qui repose sur la présentation d'un document écrit de 4 pages élaboré par le candidat et d'un échange avec le groupe d'examineur.

- **Bloc 5** « Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation. Il s'agit d'une épreuve écrite (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 1h30.

Un temps de synthèse et de régulation est prévu à chaque regroupement entre le responsable de classe et le groupe. Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le référentiel de certification est organisé par bloc de compétences, correspondant aux cinq domaines de formation. Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions : - 1° Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences - 2° Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence en annexe I. L'établissement de formation peut proposer des adaptations pédagogiques aux candidats qui n'ont pu acquérir toutes les compétences lors des périodes de formation pratique. L'acquisition de ces compétences est attestée par le livret de formation et répertoriée par la fiche de synthèse sur les compétences acquises par le candidat en stage ou par adaptation pédagogique. A l'issue du parcours de formation, l'établissement de formation présente les candidats à la certification. Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est délivré aux candidats ayant validé les 5 blocs de compétences et sous réserve de l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

RESPONSABLES DE LA FILIÈRE

Sarah CLAVERY (diplôme niveau 6 Sciences Humaines) :

sarah.clavery@mfr.asso.fr / 05.57.42.65.20

ORANIA AL MAHAMID (diplôme niveau 6 Sciences de l'Education) : orania.almahamid@mfr.asso.fr / 05.57.42.65.20

MONITEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance. Co-construction et évolution des compétences professionnelles à acquérir grâce à un travail de co-pilotage avec les professionnels rattachés à la formation.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Orania AL MAHAMID

RÉFÉRENTS

Référent handicap : Céline STEINDORF
celine.steindorf@mfr.asso.fr

Référent apprentissage : Géraldine RÊTE
geraldine.rete@mfr.asso.fr

www.mfrblaye.fr

mfr.blaye@mfr.asso.fr

MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle,
33390 Saint-Martin Lacaussade
05 57 42 65 15

ACCÈS

A10/RN 137
Bac Blaye-Lamarque
Bus TransGironde 201
Parking

